



**CFA** Tél : 02.99.45.14.59.  
**Centre de Formation Apprentis et Stagiaire**  
**La Lande de La Rencontre**  
 35140 SAINT AUBIN DU CORMIER  
 Siret : 193 509 403 00013  
 Numéro d'activité : 53351065735  
 Courriel : cfa.st-aubin@educagri.fr  
 Site internet : https://st-aubin.educagri.fr/

# BTSA GPN

**Brevet de Technicien Supérieur Agricole Gestion et Protection de la Nature**  
**RNCP 38351, Niveau 5**

## Les objectifs de la formation

Le technicien supérieur en Gestion et Protection de la Nature met en œuvre un projet de gestion des espaces naturels et d'animation des publics, assure les diagnostics d'un espace de nature, propose et met en place les solutions techniques de gestion et participe au développement local.

 **TAUX RÉUSSITE 2024**  
 > Apprentissage : 78 % %

 **SATISFACTION 2024**  
 > Apprentissage : 5/10

 **INSERTION des diplômés à 1 an**  
 > Apprentissage 2023 : 58 %

 **EFFECTIF**  
 > 10 à 25 personnes (par classe)

 **PROCHAINE SESSION**  
 > Septembre 2025

**DÉLAIS D'ACCÈS**  
 > Minimum 7 jours après la signature du contrat d'apprentissage

 **CONTACT**  
 > Apprentissage : celine.membrey@educagri.fr  
 > Formation continue : fanny.poirier@educagri.fr



(Calendrier disponible sur le site web)

## Le programme de la formation

Titulaire Bac ou équivalent		
Première année Semestre 1	nb d'heures	ECTS*
<b>UE 1.1</b> Concevoir un projet d'EREDD	100	10
<b>UE 1.2</b> Elaborer un protocole d'expertise naturaliste	76	8
<b>UE 1.3</b> Communiquer et argumenter en situation de conflit	111	12
Première année Semestre 2		
<b>UE 2.1</b> Recueillir des données écologiques et produire un diagnostic d'expertise naturaliste	144	14
<b>UE 2.2</b> Vivre une expérience professionnelle à l'étranger	117	11
<b>UE 2.3</b> Monter un projet professionnel	46	5
Deuxième année Semestre 3		
<b>UE 3.1</b> Saisir les enjeux d'une concertation territoriale	120	10
<b>UE 3.2</b> Concevoir et réaliser un chantier	148	12
<b>UE 3.3</b> Communiquer en langue étrangère	50	8
Deuxième année Semestre 4		
<b>UE 4.1</b> Préparer son insertion professionnelle	152	15
<b>UE 4.2</b> Concevoir et réaliser une activité de pleine nature en sécurité	151	15
* ECTS : Crédit d'Enseignement Européen		

Titulaire Bac+2	
Spécialités : Matières Techniques	nb d'heures
Concertation et médiation dans un territoire	100
Production de diagnostics et d'expertises naturalistes	120
Conception de projet de gestion environnementale	150
Conduite d'une opération et d'une action d'animation du public	80
Conduite des projets de gestion, de valorisation et de préservation de la nature	150

## L'organisation et les conditions d'accès à la formation



miro

Deux voies sont proposées, l'apprentissage et de la formation continue en 1 an ou en 2 ans selon votre âge et votre diplôme :

- (1) Sous réserve de signer un contrat d'apprentissage
- (2) Selon le statut et le financement un parcours individualisé sera étudié avec l'apprenant
- (3) Sous réserve de financement

### Apprentissage

- > Avoir moins de 30 ans et / ou un statut de travailleur handicapé,
- > Signer un contrat d'apprentissage
- > Avoir un projet professionnel en environnement
- > Avoir confirmé son projet de reconversion professionnelle par une expérience pratique minimale.
- > **Si le candidat est titulaire d'un Bac+2, un parcours aménagé peut lui être proposé.**

**L'alternance propose des périodes en entreprise (2 à 5 semaines) et des périodes en centre (2 à 4 semaines).**

Chaque année est composée d'environ :

- > 20 semaines en centre de formation
- > **2 semaines en stage à l'étranger ( première année)**
- > **30 à 32 semaines en entreprise (dont 5 semaines de congés payés)**

### Formation continue

- > Obtention d'un statut de stagiaire de la formation professionnelle.
- > Avoir un projet professionnel en environnement
- > Avoir confirmé son projet de reconversion professionnelle par une expérience pratique minimale.
- > **Le stage en entreprise doit être effectué dans la même structure durant 8 semaines minimum pour présenter le BTS.**

*Les périodes en entreprises peuvent être effectuées dans toute structure ayant des activités en lien avec la gestion, la protection de la nature et/ou l'animation nature*

## Les méthodes et modalités pédagogiques

Le CFA pratique différentes modalités pédagogiques pour aider l'apprentissage : travaux individuels, travaux de groupe, visites, cours théoriques, travaux dirigés et travaux pratiques, témoignages, études de cas.

## Les conditions d'admission

### POUR ÊTRE ADMIS LES CANDIDATS DOIVENT :

- > Contacter obligatoirement notre établissement.
- > Avoir déposé auprès du CFA un dossier de candidature (à télécharger sur notre site web ou à demander toute l'année au [cfa.st-aubin@educagri.fr](mailto:cfa.st-aubin@educagri.fr), tel - **02.99.45.14.59**, votre demande sera enregistrée et un accusé de réception vous sera notifié par retour de mail dans les 5 jours ouvrés.
- > Participer à des entretiens (motivation et projet)

Sur simple demande le CFA vous fait parvenir un dossier de candidature. Vous serez alors convoqué(e) par l'une des coordonnatrices de la formation.

Ces démarches peuvent être engagées dès les mois de février-mars. Rendez-vous lors de nos journées portes ouvertes.

- > Pré-inscription possible via le portail : [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr), sous réserve d'un contrat d'apprentissage.

Ces démarches peuvent être engagées dès les mois de février-mars. Rendez-vous lors de nos journées portes ouvertes.

## Les tarifs et conditions financières

### Apprentissage

- > Formation prise en charge par les OPCO (branches professionnelles), pour consultation des tarifs selon les OPCO : <https://www.francecompetences.fr/fiche/apprentissage-mise-a-jour-du-referentiel-des-niveaux-de-prise-en-charge-issus-de-la-procedure-complementaire/>
- > L'apprenti est sous un statut de salarié durant l'apprentissage

### Formation continue

- > Entre 10 et 13 euros / heure (tarif voté en CA). Devis transmis dans un délai de 10 jours après entretien et étude de votre parcours individualisé.
- > En fonction du statut du candidat à son entrée en formation, et dans la limite de l'enveloppe de financement, il peut bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle du coût pédagogique ainsi que d'une rémunération.
- > Formation éligible au CPF, aux dispositifs de financement région et Pôle Emploi, au PTP (projet de transition professionnelle), à Vivéa, à l'AGEFIP...

## L'obtention du diplôme

	Titulaire Bac (BTS en 2 ans)	Titulaire Bac+2 (BTS en 1 an)
Epreuves certificatives en cours de formation CCF	100,00 %	40% - coef 3
Epreuves Terminales :		
_instruire un projet de gestion et de valorisation de la nature		Dossier 10 pages+ oral 40 min coef 1
- Contribuer au dialogue territorial		Dossier 8 pages+ oral 40 min coef 1

L'attribution du diplôme est conditionnée à :

- > **une moyenne supérieure ou égale à 10/ sur 20, calculée sur l'ensemble des résultats des épreuves (CCF+ET)**
- > Et une moyenne supérieur ou égale à 10 sur 20 à l'ensemble des épreuves professionnelles et une moyenne sup ou égale à 6 à chaque épreuve professionnelle.

## Les débouchés et poursuites d'études

Le BTSa GPN atteste d'une qualification professionnelle. Il permet d'accéder à un emploi de gestionnaire et/ou d'animateur nature dans des structures de tailles et de statuts variés. Il permet la poursuite d'études en certificat de spécialisation, BTSa en 1 an, licence professionnelle, études universitaires, pour acquérir une formation complémentaire par la voie de l'apprentissage, les concours d'entrée aux écoles d'ingénieurs en Agriculture.

### Le CFA de Saint aubin du Cormier établissement agricole public, vous propose aussi :

- > Le Certificat d'Aptitude Professionnel Agricole « Métiers de l'Agriculture »
- > Le Brevet Professionnel CMA « Conducteur de Machines Agricoles »
- > Le Brevet de Technicien des Métiers « Mécanicien de Matériels Agricoles »
- > Le Brevet Professionnel REA « Responsable d'Entreprise Agricole »
- > Des formations courtes : Conduite des tracteurs en Sécurité, SST,...